

Endiguer le risque de radicalisation salafiste chez les jeunes issus de la migration

Pour contrer la radicalisation et prévenir la violence de l'extrémisme salafiste chez les jeunes issus de la migration, une approche multidimensionnelle s'avère essentielle, étant donné que cette menace est aujourd'hui plus préoccupante que jamais. Le terrorisme trouve un terrain fertile parmi les milieux défavorisés et marginalisés, recrutant de plus en plus parmi eux. La radicalisation des jeunes, qu'ils soient musulmans ou parfois chrétiens, est un phénomène complexe exacerbé par les conflits en Irak, en Syrie, en Somalie, à Gaza, contribuant à un sentiment d'aliénation et d'injustice chez les jeunes nés pour la plupart dans des pays marqués par ces conflits. Le terrorisme s'infiltré en Europe, établissant des liens avec les migrants ou leurs descendants, comme en témoigne l'attaque du Crocus City Hall de Moscou le 22 mars 2024, parmi d'autres incidents similaires survenus en France et en Belgique ces dernières années. Malheureusement, la Suisse n'est pas à l'abri de cette menace. Récemment, le samedi 02 mars 2024, un jeune issu de l'immigration a attaqué un membre de la communauté israélite à Zurich, en Suisse. Les échecs scolaires, la violence familiale, le manque affectif et le rejet de la population locale en raison de leurs origines ne font qu'aggraver ces situations, conduisant à une radicalisation accrue.

En général, les auteurs de ces attaques ont vécu en Europe et ont été radicalisés au sein de nos sociétés prospères. La question de la radicalisation et des moyens de la prévenir a gagné en importance dans la lutte contre le terrorisme à l'échelle mondiale, incitant à des mesures préventives et de déradicalisation. Cela se reflète dans la stratégie de lutte contre le terrorisme adoptée par le Conseil fédéral suisse en 2015, ainsi que dans le travail du Réseau national de sécurité (RNS) en collaboration avec les cantons et les villes, ayant élaboré des plans d'action nationaux pour lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent en 2017 et en 2022. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a également développé un « Plan d'action de politique étrangère de la Suisse pour la prévention de l'extrémisme violent » pour mettre en œuvre des mesures similaires à l'échelle internationale.

Sa mise en œuvre est disparate. Certains cantons ont rattaché leurs points de contact à la police et n'ont pris presque que des mesures répressives. D'autres cantons donnent la priorité à la prévention, comme le montre un manuel innovant des cantons de Berne, Bâle-Ville et Genève et de la ville de Winterthour.

Malgré les mesures existantes, il nous semble qu'elles ne suffisent pas à endiguer la radicalisation des jeunes issus de milieux défavorisés, toujours vulnérables à l'influence des réseaux sociaux et des organisations extrémistes. Des actions supplémentaires sont nécessaires pour contrer ce risque croissant de terrorisme chez les jeunes en Suisse.

Les exigences du PS migrant-es Suisse :

- Il faut un ensemble intelligent de mesures répressives et préventives ; dans la plupart des cantons, il existe un besoin de rattrapage particulièrement important dans le domaine des mesures éducatives comme il suit :
- Repenser l'approche de la prise en charge des jeunes à risque est primordial.
- Mettre en place des mesures éducatives personnalisées dès qu'un jeune à risque est identifié.

- Encourager et valoriser les compétences des migrants formés dans des institutions suisses prestigieuses, notamment les travailleurs sociaux diplômés des hautes écoles de travail social.
- Impliquer des spécialistes en théologie, notamment ceux spécialisés dans l'islam, pour guider les jeunes en difficulté.
- Créer des centres spécialisés ou des points de rencontre dédiés aux jeunes en difficulté.
- Créer un environnement sûr et propice au développement positif des jeunes.
- Assurer un accompagnement pédagogique dirigé par des professionnels qualifiés, avec une approche systémique favorisant un développement sain de la personnalité.
- Garantir un suivi et un accompagnement prenant en compte le bien-être physique et mental des jeunes.
- S'assurer que le travail pédagogique respecte les normes internationales et les droits de l'enfant.
- Allouer des budgets au niveau fédéral, cantonal et communal pour la prévention et l'accompagnement des jeunes à risque.
- Les actions préventives et éducatives doivent prévaloir sur les actions répressives.
- Établir des pôles de compétence et de formation au sein des hautes écoles de travail social.

En adoptant cette approche proactive axée sur le bien-être des jeunes, nous sommes mieux armés pour relever efficacement les défis de la radicalisation et de l'extrémisme parmi les jeunes vulnérables.

Mohamed Abdoullahi, membre du comité directeur, Muttenz, Bâle-Campagne

Avis du comité directeur : approbation